

Direction
Départementale de
l'Équipement et de
l'Agriculture

Cher

Service
Urbanisme, Habitat
et Ville

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS COMMUNE DE CERBOIS

Liste des servitudes

Mis à jour le

Document n° 4

Code	Type	Dénomination	Texte d'institution	Gestionnaire
A5	Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement		- loi n° 62-904 du 4 août 1962 - décret n° 64-158 du 15 février 1964 - décret n° 95-1089 du 5 octobre 1995 relatif au plan de prévention des risques	D..D.A.S.S. Boulevard de l'Avenir 18014 Bourges
AS 1	Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales	Captage du bois de Galembert arrêté du 22 février 2002	- article L 1321.2 du code de la santé publique - articles L 214-3 et 215-13 du code de l'environnement - décret n° 2001-1220 du 20 décembre 2001	DDASS Boulevard de l'Avenir 18014 Bourges
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	<u>Réseau de transport</u> Ligne HTB 225 KV Marmagne – Mousseaux et Marmagne – Varennes (sur supports communs) 90 KV Allouis – Mehun - Mussay <u>Réseaux de distribution</u> * lignes HTA aériennes (moyenne tension) * lignes HTA - BTB et BTA souterraines (moyenne et basse tension)	<u>Réseau de transport</u> loi du 15 juin 1906 - décret n° 70-492 du 11 juin 1970 modifié par décret n° 85-1108 du 15/10/1985 - décret n° 93-629 du 25/03/1993 <u>Réseaux de distribution</u> - article 35 de la loi n° 46.628 du 08/04/1946 et décret n° 85-1108 du 15/10/1985 pour les lignes HTA aériennes, HTA, BTB et BTA souterraines	<u>Réseau de transport</u> E.D.F. 21 rue Pierre et Marie Curie BP 124 45143 Ingre cedex <u>Réseaux de distribution</u> EDF - GDF Services Cher en Berry Mission études générales et travaux mixtes 3 rue Charles VII 18035 Bourges cedex
PT 2	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réceptions exploités par l'Etat	Faisceau Hertzien de Ménétréol-sous-Vatan "Les Martinettes" à Neully-en-Sancerre "Le Rivailly" zone spéciale de dégagement l= 200m	- décret du 24 octobre 2001	Circonscription militaire de défense de Rennes Région terre Nord Ouest Bureau stationnement infrastructure Quartier Marguerite BP 20 35998 Rennes Armées